

Image not found or type unknown



d'un contrat de formation professionnelle

Par **ragunard**, le **10/05/2014** à **11:59**

j'ai effectué un contrat de formation professionnelle de 1970 a 1972 en tant qu'élève mécanicien verrier a Thourotte dans l'oise .Est ce que cela peut compter dans la validation pour ma retraite .Si oui , Comment procéder pour qu'ils soient pris en compte ...